



## Déclaration liminaire au CDEN du 16 octobre 2026 CGT Éduc'Action 06



Il y a six ans, jour pour jour, un vendredi, veille des vacances d'automne comme aujourd'hui, Samuel Paty était assassiné. Sans oublier les autres victimes dans nos rangs, nous tenions, en ce mois d'octobre, à lui rendre hommage, à lui tout particulièrement ainsi qu'à Dominique Bernard, deux victimes du terrorisme islamique. Deux professeurs morts parce qu'ils étaient professeurs, deux victimes de l'obscurantisme, contre lequel nous luttons au quotidien dans nos métiers.

Mais il nous est également impossible de faire une déclaration dans cette instance sans parler de la mobilisation lycéenne. Nous commençons par exprimer notre entière solidarité envers ce mouvement, dont nous partageons les revendications, non pas parce que nous les manipulons, cette absurdité nous confère des capacités que nous n'avons pas, mais parce que nous partageons avec elles et eux notre quotidien. Leurs conditions d'étude sont nos conditions de travail.

Nous tenons également à dénoncer les réponses inadaptées de notre ministère et du gouvernement aux revendications lycéennes. Aux demandes légitimes d'avoir un·e professeur·e devant elles et eux, de diminuer le nombre d'élèves par classe, d'avoir des locaux dignes, isolés et entretenus, on répond par des mesures inutiles dans le meilleur des cas, néfastes dans les autres : concertations locales et cahier de doléances électronique d'une part, suppression de 1 588 postes d'enseignant·es et gel des APL dans le projet de budget 2027 d'autre part.

Et que dire des 3 000 TZR découverts par notre ministre ? Si l'on se rapporte aux quelque 9 000 TZR que compte le pays, un tiers des effectifs nationaux ne serait donc pas devant des élèves ? Dans notre académie, à proportion égale, ce seraient plus de 200 collègues TZR qui seraient sans affectation, à attendre. Nous avons du mal à y croire, et nos doutes ont été confirmés en CSA hier. La proportion de TZR non affecté·es à un remplacement actuellement est plus de l'ordre de 3 % que des 33 % annoncés. Nous avons donc un ministre qui, après avoir prouvé son mépris des élèves en attendant 10 jours de mobilisation avant de prendre la parole et d'annoncer les mesurette inadaptées, dénigre publiquement et indûment les agent·es qu'il a sous son autorité. En effet, il dénigre les TZR qu'il accuse de rester chez eux, il dénigre les services déconcentrés qu'il désigne comme incapables de gérer les remplacement correctement.

Mais quand nous avons un ministre capable d'annoncer, de répéter et de soutenir face aux objections que le budget de l'Éducation nationale a augmenté de 31 % depuis 2017, pouvons-nous vraiment être étonné·es ? Trente et un pour cent en euros courants, c'est environ 5,6 % une fois l'inflation déduite. C'est sur cette base que l'on nous demande d'applaudir.

Mais évidemment, la réponse la plus inadaptée que nous devons dénoncer, ici encore, est la réponse répressive. On essaie de nous faire croire qu'elle est proportionnée, mais la réalité des chiffres dément formellement cette hypothèse. Le nombre de gardes à vue augmente tellement vite qu'il est très difficile d'en suivre

l'évolution : plus de 600 à la fin septembre, plus de 5 000 le 5 octobre, et près de 8 000 au dernier bilan du 13 octobre au soir, dont 85 % de mineur·es. Les violences ont vraiment dû être généralisées et inouïes pour en arriver là. Pendant ce temps, le ministre de l'Intérieur nie toute « répression policière », alors que l'IGPN a déjà ouvert 36 enquêtes.

Quelques comparaisons pour mettre en perspective ces chiffres :

- **Mai 68.** Il n'existe pas de décompte fiable des gardes à vue de l'époque, mais les historiens estiment entre 4 000 et 5 000 le nombre de personnes interpellées sur l'ensemble des événements. Le mouvement actuel en comptait déjà 8 000 au 13 octobre. Si on valide l'idée de proportionnalité dans la réponse policière, ça signifierait que le mouvement actuel a été le théâtre de près de 2 fois plus de violences en trois semaines que sur l'ensemble des événements de mai 68. Qui peut le croire ?
- **Gilets jaunes.** Le record d'une journée de mobilisation des gilets jaunes, c'est 1 723 interpellations, le 8 décembre 2018. La réponse policière a fait pire face aux lycéen·nes : 1 949 interpellations le 1er octobre, 1 747 le 2. Sur l'ensemble du mouvement des gilets jaunes, c'est moins de 7 000 gardes à vue. Si on valide l'idée de proportionnalité dans la réponse policière, ça signifierait que le mouvement actuel a été le théâtre de plus de violences en trois semaines que durant une année de gilets jaunes. Qui peut le croire ?
- **Les agriculteurs·trices de 2024.** Durant la mobilisation de 2024, on recense 94 gardes à vue, à Rungis, le 31 janvier. Si on valide l'idée de proportionnalité dans la réponse policière, ça signifierait que le mouvement actuel a été le théâtre de plus de 85 fois plus de violences que lors de la révolte des agriculteurs·trices. Quand on se souvient du lisier déversé sur la préfecture d'Agen et des feux allumés devant ses grilles, d'un bâtiment de la MSA incendié à Narbonne, des supermarchés, centrales d'achat et voies ferrées recouverts de lisier, de pneus et de paille à Agen, de la dégradation des entrepôts de Rungis, qui peut le croire ?

Alors pourquoi une telle répression ? Ce n'est pas seulement parce que les jeunes, voire très jeunes, sont des cibles plus faciles, c'est une question éminemment politique, et assumée par nos dirigeant·es. Le garde des Sceaux a demandé dès le 29 septembre aux parquets de « faire preuve de la plus grande fermeté ». Le ministre de l'Intérieur, lui, assurait début octobre ne donner « aucune consigne de retenue ». C'est sans doute une façon de tenter de dresser notre jeunesse, les adultes de demain. Il faut bien qu'ils et elles apprennent cette leçon : on ne revendique pas, leur place est assis dans une salle de classe à se taire, comme l'ont suggéré nombre de « responsables » politiques, dont certains élus du département.

Mais c'est aussi, et c'est très grave, à une rupture d'égalité de traitement, et donc de neutralité de l'État, que l'on assiste. Par une action répressive variant suivant les revendications, l'État choisit quels « coups de sang » sont légitimes, comme ceux des syndicats agricoles, et quelles colères doivent être étouffées, comme celles des lycéen·nes. C'est pour nous totalement inadmissible, et c'est aussi une raison pour laquelle ce mouvement obtient tout notre soutien.